

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
6 juin 2019
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 6 juin 2019, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Dans le prolongement de la récente célébration de Yom Yerushalayim (la Journée de Jérusalem), je vous écris pour qu'il soit rappelé au Conseil de sécurité que Jérusalem est la capitale de l'État d'Israël.

Depuis que le Roi David a fait de Jérusalem la capitale du Royaume d'Israël il y a 3 000 ans, les Juifs ont toujours vécu dans la Ville sainte, qu'ils ont bâtie et n'ont cessé de défendre. Jérusalem est au cœur de la prophétie hébraïque, élevant l'humanité vers une plus grande spiritualité. Même après avoir dû céder aux Romains leur souveraineté sur la Terre d'Israël, les Juifs y sont restés présents, génération après génération.

Lorsque les Arabes ont rejeté la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale, en 1947, la population arabe locale, bientôt soutenue par des forces arabes étrangères, a attaqué le quartier juif de la vieille ville, dont elle a expulsé la population. Durant 19 ans, la vieille ville a été séparée des quartiers ouest par des mines et des barbelés, sa population juive vivant sous la menace constante de francs-tireurs embusqués de l'autre côté. Ce n'est qu'en 1967, ayant déjoué une énième tentative arabe de détruire l'État juif, qu'Israël est parvenu à réunifier et à libérer Jérusalem. Ce faisant, comme je l'ai expliqué en détail dans mon discours du 29 avril au Conseil de sécurité, Israël n'a franchi aucune frontière internationale, puisqu'il était explicitement établi, dans la convention d'armistice conclue en 1949 avec la Jordanie, que la ligne en question n'était pas une frontière et ne le serait jamais.

Depuis 52 ans, à Jérusalem, la liberté religieuse et le droit de tous les fidèles de prier en paix sont défendus et protégés. Cette réalité n'existe, dans notre région, que dans l'État juif et démocratique d'Israël ; il est temps que la communauté internationale reconnaisse que Jérusalem en est la capitale.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Danny **Danon**

